

Nous, élu.e.s de Seine-Saint-Denis, demandons un choc d'égalité pour l'école publique !

Depuis le 26 février, la communauté éducative de Seine-Saint-Denis se mobilise contre les inégalités croissantes qui affectent l'école publique dans notre département. En tant qu'élu.e.s engagé.e.s, nous soutenons fermement ces revendications et demandons un réel engagement en faveur de l'égalité républicaine.

Le constat est alarmant : le système scolaire en Seine-Saint-Denis ne parvient plus à garantir l'égalité républicaine. Comme le souligne un rapport parlementaire des députés S. Peu et Christine Decodts, « l'école ne réduit plus les inégalités, elle les creuse » en Seine-Saint-Denis

Nous refusons la sous-dotation des établissements de Seine-Saint-Denis par rapport à d'autres territoires plus favorisés. Il est inadmissible qu'un enseignant sur deux ne soit pas remplacé dans le secondaire, tandis que le taux de remplacement est de 78% au niveau national. Nous refusons l'état d'épuisement de nos enseignants et la dévalorisation de leur métier, le manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, de personnel d'orientation, des métiers médico-sociaux et de vie scolaire.

De concert avec la communauté éducative, nous nous opposons à la ségrégation sociale qui s'est installée entre les établissements comme le montre la publication des IPS. L'école doit recevoir l'appui sans réserve des pouvoirs publics et du corps social pour garantir la réussite de tous les enfants.

Nous appelons à un choc d'égalité pour assurer la réussite de tous les élèves. Le choc des savoirs, cette réforme qui prévoit la répartition en groupes de niveau, est une mesure stigmatisante et source de souffrance pour les élèves sans que cela soit bénéfique pour aucune des cohortes d'élèves. Avec cette réforme, nous allons assister à un tri social et scolaire.

Il est impératif d'investir dans la rénovation des infrastructures scolaires, de s'adapter au changement climatique et de prévoir des solutions pour répondre à la croissance démographique. Les collectivités locales agissent, mais se heurtent à des contraintes financières importantes qui limitent leurs actions. S'agissant par exemple des collèges, l'État ne compense les investissements du Département de la Seine-Saint-Denis qu'à hauteur de 8,8 %, soit bien en-deçà de la moyenne nationale qui est de 15 %, alors que le Département est parmi les 5 Départements qui investissent le plus dans les collèges.

Le gouvernement doit respecter ses engagements envers l'école publique, "mère de toutes les batailles » et donner à la Seine-Saint-Denis les moyens nécessaires pour assurer une éducation de qualité pour tous. Cela serait un signal fort et indispensable dans notre département. Il est impératif d'agir pour que l'école redevienne le socle de notre pacte républicain et non le symbole d'une République défailante. Dans un territoire populaire tel que le nôtre, l'école publique, qui doit être garante de l'égalité, revêt une importance particulière. Nous appelons donc à des mesures fortes dans les meilleurs délais.

Ensemble, exigeons un choc d'égalité pour l'école publique en Seine-Saint-Denis, pour qu'elle redevienne le fondement d'un avenir réussi pour tous nos enfants.

Signataires “Nous, élus de la Seine-Saint-Denis, demandons un choc d’égalité pour l’école publique”

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Patrice Bessac, Président d’Est Ensemble, Maire de Montreuil

Mathieu Hanotin, Président de Plaine Commune, Maire de Saint-Denis

Parlementaires

Clémentine Autain, députée

Soumya Bourouaha, députée

Eric Coquerel, député

Alexis Corbière, député

Raquel Garrido, députée

Fabien Gay, sénateur

Fatiha Keloua Hachi, députée

Ahmed Laouedj, sénateur

Corinne Narassiguin, sénatrice

Stéphane Peu, député

Aurélie Trouvé, députée

Adel Ziane, sénateur

Conseillers régionaux - Conseillères régionales

Farida Adlani, conseillère régionale

Muriel Casaspro, conseillère régionale

Kader Chibane, conseiller régional,

Adrien Delacroix, conseiller régional

Sorayah Mechtouh, conseillère régionale

Didier Mignot, conseiller régional

Aïssata Seck, conseillère régionale

Yannick Trigance, conseiller régional

Conseillers départementaux - Conseillères départementales

Nadia Azoug, vice-présidente du conseil départemental

Belaid Bedreddine, vice-président du conseil départemental
Sylvia Capanema, conseillère départementale
Emmanuel Constant, conseiller départemental
Tessa Chaumillon, conseillère départementale
Dominique Dellac, vice-présidente du conseil départemental
Frédérique Denis, conseillère départementale déléguée
Corentin Duprey, vice-président du conseil départemental
Oriane Filhol, conseillère départementale déléguée
Elodie Girardet, conseillère départementale déléguée
Daniel Guiraud, vice-président du conseil départemental
Pascale Labbé, vice-présidente du conseil départemental
Pierre Laporte, conseiller départemental
Florence Laroche, vice-présidente du conseil départemental
Emilie Lecroq, conseillère départementale
Frédérique Molossi, conseiller départemental
Mathieu Monot, conseiller départemental délégué
Zainaba Said Anzum, conseillère départementale déléguée
Magalie Thibault, vice-présidente du conseil départemental
Mélissa Youssouf, vice-présidente du conseil départemental

Maires

François Asensi, Maire de Tremblay-en-France
Laurent Baron, Maire du Pré Saint Gervais
Lionel Benharous, Maire des Lilas
Stéphane Blanchet, Maire de Sevran
Jean-Baptiste Borsali, Maire du Bourget
Karim Bouamrane, Maire de Saint-Ouen
François Dechy, Maire de Romainville
Toni Di Martino, Maire de Bagnolet
Dieunor Excellent, Maire de Villetaneuse
Michel Fourcade, Maire de Pierrefitte,
Mohamed Gnabaly, Maire de l'île Saint Denis
Bertrand Kern, Maire de Pantin

Gilles Poux, Maire de la Courneuve

Abdel Sadi, Maire de Bobigny

Olivier Sarrabeyrouse, Maire de Noisy-le-Sec

Éric Schlegel, Maire de Gournay sur Marne

Azzedine Taibi, Maire de Stains

Ludovic Toro, Maire de Coubron